

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**DE NOUVELLES AIDES À LA PLANTATION**  
**POUR LES HAIES BOCAGÈRES ET L'AGROFORESTERIE**  
**Communautés de Communes Côte Ouest Centre Manche et Baie du Cotentin**

Entre 1992 et 2002, le Parc a accompagné la plantation d'environ **300 000 plants avec 280 agriculteurs** lors de la campagne de restauration des haies bocagères suite à la graphiose de l'orme. Ce sont environ **8 000 h a de bocage dont les haies ont été rénovées**.

Aujourd'hui, dans le cadre de la politique « De la haie à la chaudière » mise en œuvre par le **Conseil départemental de la Manche**, les Communautés de Communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) et Baie du Cotentin (CCBDC) se sont associées au Parc des Marais pour recruter **un technicien « bocage », Martin Gosselin**, depuis le mois de Septembre 2019.

Ce poste est soutenu par les programmes Leader du Cotentin et du Coutançais. **L'objectif** est, pendant 3 ans, sur le territoire de ces deux communautés de communes, **de lancer une nouvelle campagne de plantation** : création de haies nouvelles et restauration de haies anciennes dégradées, avec des aides financières incitatives.

Dans les plantations, **en complément des essences locales** (Chêne, merisier, chataignier, érable champêtre, charme, noisetier...), **des essences susceptibles de s'adapter au changement climatique** seront expérimentées et suivies sur le long terme : chênes méridionaux, érables, fruitiers... Ceci vise aussi à faire face aux maladies de l'Orme et du Frêne.

● **Montant des subventions**

Type d'aménagement	Aide forfaitaire au mètre	Pourcentage subvention
<b>Création de haie à plat</b>	3,10 € pour les exploitants à titre principal (autre : 2,80 €)	50 %
<b>Création de haie sur talus</b>	11 € pour les exploitants à titre principal (autre : 10 €)	90 %
<b>Rénovation ou regarnissage de haie ancienne sur talus</b>	16 € pour les exploitants à titre principal (autre : 15 €)	90 %
<b>Expérimentations en agroforesterie</b>	Aides au cas par cas	Aides au cas par cas

● **Liste des communes éligibles**

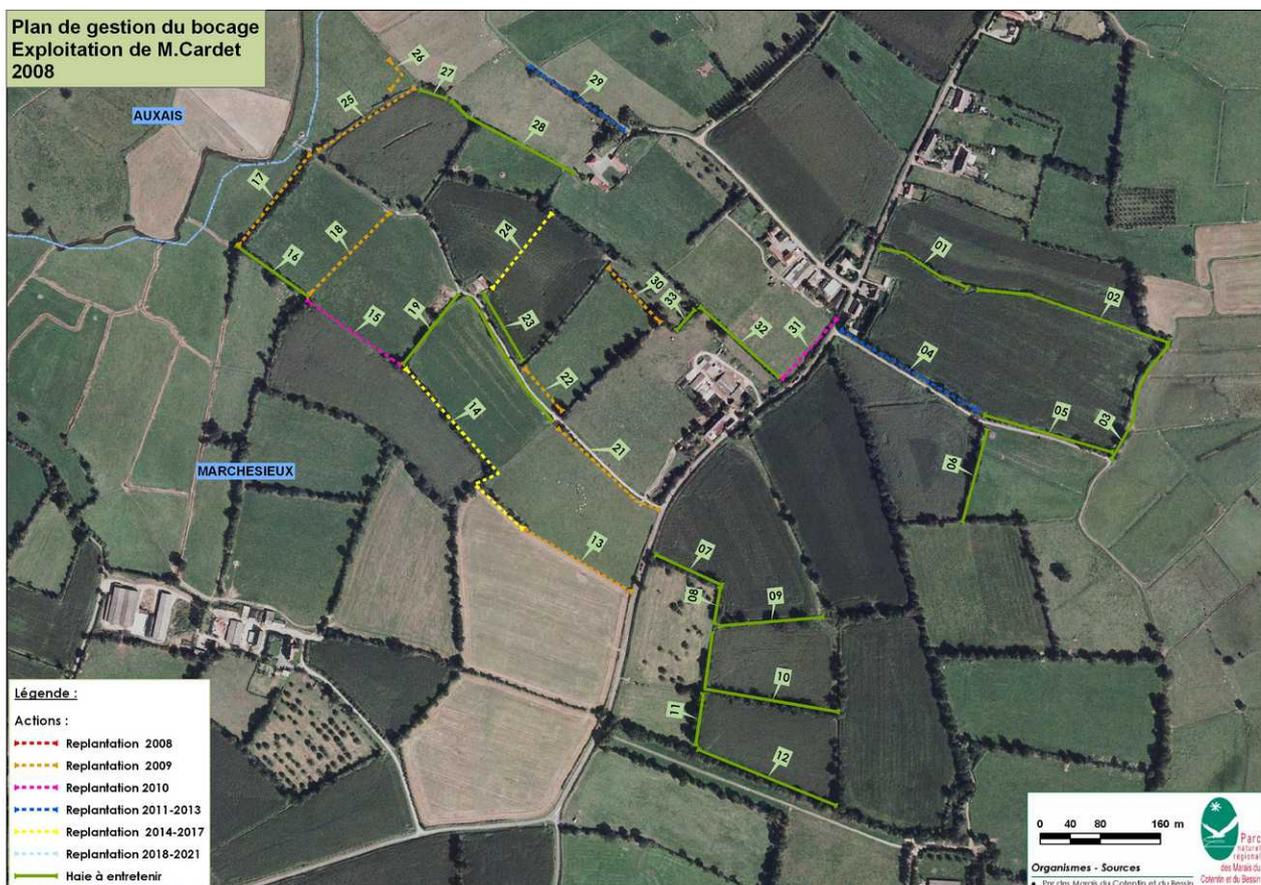
**Communautés de Communes de la Baie du Cotentin** : Appeville, Audouville-la-Hubert, Auvers, Baupte, Bezeville-la-Bastille, Blosville, Boutteville, Carentan-les-Marais, Etienville, Hiesville, Liesville-sur-Douve, Méautis, Neuville-au-Plain, Picauville.

**Communautés de Communes Côte Ouest Centre Manche** : Auxais, Créances, Doville, Feugères, Gonfreville, Gorges, La Feuillie, La Haye, Laulne, Le Plessis-Lastelle, Lessay, Marchésieux, Millières, Montsenelle, Nay, Neufmesnil, Périers, Pirou, Raids, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Patrice-de-Claids, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Saint-Sébastien-de-Raids, Varengebec, Vesly.

● **Différents types de projets arborés possibles**

- Haie champêtre : sur talus ou à plat, composée d'essences locales (haut jet, taillis).
- Agroforesterie : agroforesterie en prairie pâturée (tout type d'élevage : bovin lait/viande, ovin, volailles ...) ou cultures.

● **Des Plans de Gestion du Bocage** seront réalisés avec les agriculteurs volontaires, pour mieux connaître les linéaires de haies sur les exploitations et évaluer le volume de bois disponible pour l'approvisionnement local des chaufferies collectives.



**CONTACT PRESSE**

Martin GOSSELIN / Technicien Bocage  
02 33 71 62 41 (Ligne Directe)  
02 33 71 61 90 (Standard du Parc)  
mgosselin@parc-cotentin-bessin.fr

Erwan PATTE / Communication  
02 33 71 65 42 (Ligne Directe)  
02 33 71 61 90 (Standard du Parc)  
epatte@parc-cotentin-bessin.fr

